

DESJEPS - ASC

Animation Socio-éducative ou Culturelle

Direction de Structure et/ou de Projet

CREPS
W.A.T.T.I.G.N.I.E.S.
Hauts-de-France

o Le métier

Le directeur conduit le projet d'établissement, gère les ressources humaines et financières de l'organisation, travaille en étroite collaboration avec les instances dirigeantes. Il organise la sécurité des personnes et des biens au sein de la structure. Il élabore les stratégies nécessaires pour une bonne gouvernance de son établissement.

o Lieux d'exercice

Il exerce dans les secteurs : social, socio-éducatif, socio-culturel et socio-sanitaire.

o Conditions d'accès à la formation

- Etre en possession de l'attestation « prévention et secours civique » de niveau 1 (PSC 1)
- Remplir au moins une des conditions suivantes :

** Etre titulaire du DEFA ou de diplômes reconnus équivalents*

** Etre titulaire du DEJEPS « Animation Socio-éducative ou Culturelle »*

** Etre titulaire d'un diplôme de niveau III du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles*

** Etre titulaire d'un diplôme de niveau II enregistré au répertoire national des certifications professionnelles*

** Justifier d'une expérience de trente-six mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondants à deux mille quatre cents heures minimum*



o Contenu et déroulement

Formation traditionnelle

767 heures de formation sur 18 mois dont 500 heures en entreprise, à raison d'une semaine de formation en moyenne par mois hors période de vacances scolaires.

Formation modulaire

A partir de la rentrée 2020, choisissez le ou les modules dont vous avez besoin : contactez-nous !

INFORMATIONS PRATIQUES

o Exigences préalables à l'entrée en formation (VEP)

Voir Conditions d'accès à la formation.
Le candidat doit remplir un dossier VEP et obtenir la validation par le CREPS (qui valide par délégation de la DRJSCS).

o Epreuves de sélection

En plus de la validation de la VEP, le CREPS organise des épreuves de sélection à partir du dossier de candidature et d'un entretien de positionnement sur rendez-vous pris avec Mme CRESPIEN.



o Modalités d'inscription

Contactez directement le secrétariat des formations (Mme Mélissa STEPPE), ou la coordonnatrice de formation (Mme Isabelle CRESPIEN).



o Tarif et financement

Tarif sur demande de devis personnalisé
formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr

o Contacts

Renseignements administratifs

formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr

Renseignements pédagogiques

isabelle.crespin@creps-wattignies.sports.gouv.fr



LE PROJET « DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE » EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE, L'EUROPE S'ENGAGE EN FRANCE AVEC LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN.

